



## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-01648**

DE : **MME MATHYSSEN (LONDON-FANSHAWE)**

DATE : **LE 20 SEPTEMBRE 2017**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **M. BILL BLAIR**

---

Réponse de la ministre de la Santé

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**Services de Santé**

---

**TRADUCTION**

---

**RÉPONSE**

Le gouvernement du Canada soutient le droit à la plus haute norme de santé physique atteignable, y compris la santé sexuelle et reproductive, comme convenu dans les instruments contraignants, notamment le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Convention relative aux droits de l'enfant. Plus précisément, le Canada a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui engage les États parties à garantir le droit des femmes à accéder aux soins et aux services de santé, y compris les soins et les services liés à la planification familiale.

Une planification familiale efficace qui repose fermement sur des preuves scientifiques est une dimension essentielle de la santé, y compris la santé sexuelle et reproductive. Le gouvernement du Canada appuie plusieurs programmes de santé publique et programmes communautaires qui font la promotion de la santé sexuelle et reproductive en ciblant les domaines tels que les soins prénatals, la santé maternelle et infantile et l'amélioration de l'accès à des professionnels et à des soins de santé de qualité. Grâce au transfert fédéral en matière de santé, le gouvernement du Canada offre aux provinces et aux territoires un financement qui vise à ce que tous les Canadiens aient accès à des soins et services de santé complets et à des services de sensibilisation et d'information qui font la promotion d'une

bonne santé sexuelle et reproductive, comme les programmes et les services de planification familiale, les cliniques et les programmes relatifs aux infections transmissibles sexuellement (ITS) et au VIH, ainsi que les services de santé offerts tout au long de la grossesse, y compris les soins prénatals et postnatals.

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), travaille en collaboration avec les provinces et les territoires pour surveiller la fréquence des nouvelles infections transmissibles sexuellement au Canada. Le gouvernement du Canada, également par l'entremise de l'ASPC et en collaboration avec d'éminents experts canadiens, a élaboré un ensemble d'indicateurs clés de l'état de santé sexuelle, qui pourraient orienter les décisions relatives aux politiques et aux programmes concernant la santé sexuelle et reproductive. Ces indicateurs ont permis de mieux comprendre la santé sexuelle des Canadiens en orientant les sondages à l'échelle locale, provinciale, territoriale et nationale, tels que l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

Les Lignes directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle appuient les professionnels des domaines de la santé et de l'éducation afin d'offrir une éducation complète en matière de santé sexuelle qui soutient la prise de décisions éclairées concernant la santé sexuelle et reproductive. Ces lignes directrices seront mises à jour par « the Sex Information and Education Council of Canada (SIECCAN) » par le biais d'une entente de financement avec l'ASPC. Il est prévu que ces lignes directrices révisées seront publiées et diffusées en 2018.

Grâce à l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada, le gouvernement du Canada fournit un financement qui permet de renforcer les capacités des collectivités à offrir des services de santé sexuelle, y compris des services d'éducation, en vue de la prévention des conséquences négatives pour la santé sexuelle (p. ex., VIH, ITS). Il offre également des programmes et des services communautaires qui font la promotion de la santé sexuelle et reproductive parmi les femmes des Premières nations et des Inuits, notamment grâce au Programme de soins de santé maternelle et infantile, au Programme canadien de nutrition prénatale - Volet Premières nations et Inuits et au Programme sur les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale.

Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), soutient la recherche sur la santé reproductive. Ainsi, de 2011-2012 à 2015-2016, les IRSC ont consacré plus de 266 millions de dollars à la recherche dans ce domaine.

À titre d'exemple, les IRSC appuient les travaux de la Dre Wendy Norman, à l'Université de la Colombie-Britannique, qui portent sur la planification familiale et la contraception. En tant que titulaire d'une chaire de recherche appliquée en santé publique des IRSC et de l'ASPC, la Dre Norman étudie les moyens de réduire l'iniquité dans la planification et l'espacement des grossesses au Canada, en particulier chez les populations vulnérables, et d'accroître l'accès aux connaissances et aux services en matière de planification familiale. Dans le cadre de ces travaux, la Dre Norman dirige le Groupe de recherche sur l'accessibilité à la contraception ([www.cart-grac.ca](http://www.cart-grac.ca)), regroupement national, interdisciplinaire et intersectoriel qui collabore à la recherche sur les politiques et les services de santé qui garantissent un accès équitable à des connaissances, des méthodes et des services de planification

familiale de haute qualité pour les femmes et les familles du Canada. Les IRSC fourniront 647 258 \$ à la Dre Norman sur 5 ans, à partir de 2014-2015, pour ces importants travaux.

Le gouvernement du Canada reconnaît que l'importance de veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à des services de soins de santé pertinents qui répondent à leurs besoins, sans égard pour l'âge, la race, l'ethnicité, les capacités, l'identité de genre, l'orientation sexuelle et le milieu socioéconomique, est essentielle pour l'amélioration de la santé générale et de la qualité de vie. i